

# Concours d'entrée en Cycle spécialisé (CS) et Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)

**Le concours d'entrée dans la dominante comprend :**

- L'interprétation d'un programme au choix du candidat, d'une durée de 15 mn comprenant un imposé à choisir dans une liste : le programme doit comporter des œuvres de styles différents.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

**Le programme complet de l'épreuve d'interprétation** doit être envoyé obligatoirement **avant le mercredi 5 juin** au service de scolarité : [scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr](mailto:scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr)

Une convocation vous sera envoyée pour ces épreuves et celle de **Formation musicale** du **samedi 15 juin**.

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.

## Violoncelle

**Réservoir des imposés : choisir une pièce**

**Pour une entrée avant DEM**

J.S. Bach : 1 mouvement extrait d'une suite pour violoncelle seul  
Luigi Boccherini : Premier mouvement du concerto en sol majeur  
Dimitri Kabalevski : Premier mouvement du 1<sup>o</sup> concerto  
Betsy Jolas : 4 pièces en marge  
Darius Milhaud : Premier mouvement du 1<sup>o</sup> concerto

**Pour une entrée post DEM**

J.S. Bach : 1 ou 2 mouvements extraits d'une suite pour violoncelle seul  
Joseph Haydn : Premier mouvement du concerto en ut majeur  
Edouard Lalo : Premier mouvement du concerto en ré mineur  
Nadia Boulanger : 3 petites pièces  
Luciano Bériò : " Les mots sont allés "